

PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DU PROJET TRAMWAY – CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE – MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

Concertation continue sur le projet d'extension du réseau de tramway

10 participants étaient présents.

Présentation réalisée par :

- Nicolas JOYAU, Vice-Président en charge des mobilités de Caen la mer ;
- Frédéric NORAIS, Directeur du projet tramway de Caen la mer ;
- Paul MARTIN ; Directeur adjoint de la Maîtrise d'ouvrage (société Transamo) ;
- Christophe THATCHER ; Directeur du groupement Trameo – en charge de la Maîtrise d'œuvre

Echanges avec les participants

Présentation par P. Martin des plans des secteurs avenue Sorel, au niveau du giratoire place Guillouard, du boulevard Bertrand.

- *Est-ce que ce sera le même tramway qu'aujourd'hui ?*

Réponse de P. Martin : le matériel roulant est le même qu'aujourd'hui, avec l'équipement de batteries en toiture sur l'ensemble des rames existantes et nouvelles pour permettre l'autonomie et supprimer la ligne aérienne de contact (LAC).

Réponse de N. Joyau : sur tout le secteur dont on va parler ce soir : de la station Bernières avenue du Six Juin, à la rue Caponière, il n'y aura pas de LAC.

- *Les rames seront-elles assez grandes pour y mettre les vélos ?*

Réponse de N. Joyau : Ce seront les mêmes rames qu'aujourd'hui. On peut y mettre les vélos, sauf aux heures de fortes affluences. Des logos ont été affichés sur les rames et des espaces sont dédiés aux vélos dans le tramway.

- *J'ai remarqué que le feu passe au rouge lorsque le tram arrive dans les 5 secondes, ce qui me semble très court.*

Réponse de N. Joyau : on calibre les feux au plus juste par rapport au tramway et ne pas impacté la circulation automobile et piétonne.

Réponse de C. Thatcher : la présence des ilots refuges permettent de s'arrêter en sécurité si l'on voit que le tramway arrive et qu'on n'a pas le temps de traverser en une seule fois.

- *Le parcours des bus sera-t-il modifié ?*

Réponse de Paul Martin : un certain nombre de bus sera maintenu entre le boulevard Carnot et l'Hôtel de Ville. Le réseau de bus sera retravaillé à terme, pour venir compléter l'arrivée de l'extension du tramway.

Réponse de N. Joyau : avec l'arrivée du tramway, les lignes qui passent actuellement rue de Bernières seront déportées sur d'autres rues, aux abords du centre-ville pour faire la jonction avec les arrêts existants. Nous étudions les origines/destinations qui pourront être proposées à terme.

- *La fréquence des bus de 10 minutes sera-t-elle conservée ? ou bien va-t-elle diminuer ?*

Réponse de N. Joyau : on sera à une fréquence de 10 minutes aux heures de pointe, donc un tramway toutes les 5 minutes dans chaque sens.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons passé à 8 minutes uniquement la ligne T2 qui dessert le campus 2.

- *Quelle ligne de bus passera place du Canada si la ligne 1 n'y passe plus ?*

Réponse de N. Joyau : des lignes de bus passeront place du Canada, leur identification reste à déterminer. La ligne de bus 1 ne sera en effet plus la même, car elle emprunte une grande partie de l'extension du tracé du tramway, excepté le secteur du Canada.

- *Y aura-t-il des parcours intermédiaires sur les lignes futures, comme c'est le cas par exemple à Quatrans ?*

Réponse de N. Joyau : l'objectif est que nous ayons deux lignes nord/sud et est/ouest complètes. Actuellement nous avons des demi-lignes.

Réponse de F. Norais : la ligne T3 qui fait aujourd'hui Fleury/Quatrans n'a pas vocation à perdurer. Fleury sera marié à un autre terminus. A terme nous aurons 4 lignes.

- *Comment les lignes seront-elles mariées à terme avec l'existant ?*

Réponse de F. Norais : nos réflexions à ce jour sont de conserver les lignes T1 et T2 telles qu'elles fonctionnent habituellement, car elles répondent à des besoins de desserte. Pour rappel, la T1 va d'Hérouville Saint-Clair à Ifs et la ligne T2 va de Presqu'île (devant la Bibliothèque Alexis de Tocqueville), jusqu'au Campus 2. Nous envisageons ensuite de conserver la ligne qui va de Beaulieu vers la Presqu'île et de marier le secteur St-Contest/Chemin Vert avec Fleury. Il s'agit d'une réflexion à ce jour, le remariage des lignes n'est pas arrêté.

La zone du parking relais du Zénith, empiète-t-elle sur le parking déjà existant, autour du Palais des sports ?

Réponse de N. Joyau : Il s'agit du parking du Palais des sports, qui sert pendant les matchs, serve également de parking relais au quotidien, afin de mutualiser son usage. Il y aura également un parking relais au niveau de Beaulieu et un autre au Chemin Vert, sur le côté intérieur du périphérique. Une discussion est en cours avec les entreprises de la zone d'activité de Saint-Contest, pour créer un parking silo mutualisé, qui serait financé en partie par Caen la mer, qui servirait à la fois aux entreprises et de parking public.

Comment avez-vous mesuré dans vos études, la quantité de voitures en moins avec l'arrivée du tramway ?

Réponse de N. Joyau : Afin d'apporter des données chiffrées consolidées, des études de circulation sont en cours et une étude d'impact sera réalisée d'ici l'automne 2024. Des simulations de report modal sont réalisées afin de projeter les évolutions du trafic automobile, cyclistes, piétons et dans les transports en commun.

Nous travaillons afin que les parkings relais soient évolutifs et puissent devenir des parkings silo, selon l'évolution de la fréquentation.

Envisagez-vous de passer le boulevard Bertrand en zone 30 ?

Réponse de F. Norais : Cela fait partie des réflexions en cours avec le maître d'œuvre qui restent à trancher. Il y aura une zone plateau qui sera limitée à 30 km/h.

La station Hôtel de Ville sera-t-elle une station mutualisée entre tramway et bus ?

Réponse de N. Joyau : Peut-être que l'aménagement de la station sera similaire à celui de la station Quatrans. Cela fait partie également des réflexions en cours.

La largeur des trottoirs va-t-elle diminuer ?

Réponse de N. Joyau : dans ce secteur, la largeur des trottoirs restera globalement la même. De l'autre côté du boulevard on conserve les arbres et une piste cyclable sera aménagée dans un seul sens. Il restera suffisamment de place pour les piétons. Les aménagements vont être remis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Il faudra accorder une attention à notifier les croisements entre les piétons et les cyclistes.

Réponse de P. Martin : le revêtement de la piste cyclable sera différent de celui du trottoir. Cela permettra de distinguer chaque aménagement. Le trottoir ne sera pas au même niveau que la piste cyclable. Il y aura un léger contre-bas pour la piste cyclable avec des bordures.

Les trottoirs seront-ils en bitume ?

Réponse de N. Joyau : à l'échelle du projet, l'un des objectifs est de réduire le bitume. 85% des trottoirs qui vont être débitumés. Sur ces espaces là on va rester sur des aménagements relativement imperméables.

Réponse de C. Thatcher : L'objectif est d'envoyer l'eau vers les zones arborées afin qu'elle s'y infiltre.

A quelle période vont commencer les travaux ?

Réponse de F. Norais : Les travaux de dévoiement de réseaux démarreront début 2025 jusqu'à mi-2026. Ensuite nous réaliserons les travaux d'aménagements de voirie et d'installation des infrastructures de tramway. Les essais commenceront ensuite en vue d'une mise en service à la mi-2028.

Serait-il possible d'éviter d'avoir des feux au niveau de la rue de l'hippodrome ?

Réponse de N. Joyau : Nous allons étudier la question.

Poursuite de la présentation sur le secteur place Gambetta.

La rue Georges Debrais est-elle praticable dans les deux sens ?

Réponse de P. Martin : Oui

La piste cyclable dans ce secteur ne se poursuit pas après la Poste lorsque l'on arrive dans le centre-ville. Est-il envisagé de permettre de rejoindre la place de la République à vélo ?

Réponse de P. Martin : dans cette zone le statut de la circulation est différent, il s'agit d'une zone de rencontre.

Réponse de N. Joyau : A l'image de ce que l'on a aujourd'hui autour de la place de la République et afin de conserver l'accès au parking autour de cette place. L'Architecte des Bâtiments de France nous accompagnera sur ce sujet, pour redonner notamment, du caractère patrimonial à la place. Nous travaillons encore le statut de circulation entre les diverses mobilités sur cette place.

A Nantes, sur certains axes, la priorité à été donnée aux vélos et les voitures adaptent leur vitesse aux vélos. Est-ce un concept qui a été envisagé par la ville de Caen ?

Réponse de N. Joyau : boulevard Guillemet nous avons aménagé une vélo-rue devant l'école. La voiture reste derrière le vélo dans ce type d'aménagement.

Une autre option serait que tous les communs alentours, pourraient être desservies par un parking-relais à un arrêt de tramway qui redessert ensuite l'ensemble de la ville, plutôt que de ramener des bus dans la ville.

Réponse de N. Joyau : les lignes de bus ne desservent pas uniquement les quartiers de Caen, mais d'autres villes. L'intérêt de lignes est dans leur globalité. On sait par arrêt quel est la ventilation des descentes sur le réseau de bus, grâce aux données origines/destinations, ce qui va nous permettre de le réorganiser.

Serait-il envisageable d'engazonner le tronçon de tram de Bernières, pour rester sur une trame verte ?

Réponse de P. Martin : il y a des parties engazonnées sur l'axe Bernières, symbolisées en vert sur les plans.

Réponse de C. Thatcher : la rigole alimentaire, qui est une grosse canalisation souterraine représente une contrainte qui passe le long du tramway dans ce secteur. La plateforme de tramway étant proche de cette canalisation, nous avons conçu une dalle béton pour gérer la répartition des charges et ne pas l'impacter. Aussi, il n'est pas prévu, à ce stade des études, de mettre du gazon dans cette zone.

Est-il envisagé dans cette zone piétonne élargie, d'implanter des terrasses ou des commerces en pied d'immeubles ?

Réponse de N. Joyau : Potentiellement cela est possible et reste à étudier.

Les réseaux souterrains seront-ils tous refaits comme sur le précédent projet ?

Réponse de N. Joyau : globalement tous les réseaux seront refaits et se sont les travaux les plus impactant. Certains réseaux commencent à être usés, ce projet sera aussi l'occasion de les rénover.

Poursuite de la présentation sur la rue de Bernières :

La place Courtonne va-t-elle devenir piétonne ?

Réponse de N. Joyau : non, elle va continuer à absorber le flux de voitures qui arrive depuis la rue des Carmes. Cela fait partie de l'anneau de contour du centre-ville, pour venir irriguer des poches de stationnement du centre-ville.

Supprimez-vous le stationnement entre la rue Neuve Saint-Jean et la Tour Leroy ?

Réponse de N. Joyau : Oui.

Le traitement de l'aire piétonne qui sera prolongée rue des Lillers, serait également prolongée rue Neuve Saint-Jean et Avenue du Six Juin, le long du tramway ?

Réponse de N. Joyau : Oui, les changements d'usage se font au fur et à mesure des aménagements. C'est tout l'enjeu d'une transition et d'une évolution de la ville.

Y a-t-il des pistes cyclables dans cette zone ?

Réponse de N. Joyau : Cette zone de rencontre sera à l'image de ce qui est sur la place de la République, c'est-à-dire une zone de rencontre.

Des poteaux de lignes aérienne de contact seront-ils installés dans ce secteur ?

Réponse de F. Norais : Dans ce secteur, les poteaux seront remplacés par des candélabres et repositionner le système de caméras.

Réponse de N. Joyau : La suppression de la ligne aérienne de contact va permettre de découvrir des perspectives.

Quand auront-lieu ces travaux ?

Réponse de F. Norais : Ils sont planifiés pour l'été 2027, l'objectif est de maintenir la circulation et d'effectuer les travaux en parallèle.

Combien coûte le projet aujourd'hui ?

Réponse de F. Norais : aujourd'hui nous sommes à 285,5 millions d'euros, valeur 2021.

Le changement de sens de la rue de la Miséricorde s'annonce à quel niveau ?

Réponse de F. Norais : à partir de la rue de L'engannerie.

Comment les travaux vont-ils être organisés ?

Réponse de N. Joyau : Les travaux seront suivis par les équipes de Caen la mer et le maître d'œuvre. Nous viendrons vous présenter les plans de circulation par secteur. Des ambassadeurs seront missionnés sur le terrain pour informer les habitants et les commerçants sur le terrain.

Poursuite de la présentation sur le secteur rue Damozanne / rue du Carel :

Dans l'axe de Boualam des maisons vont-elles être démolies ?

Réponse de N. Joyau : nous sommes dans le prolongement de la rue du Capitaine Boualam, il n'y a pas de maisons.